

Fiche de détection précoce

Système de détection précoce et d'intervention rapide contre les plantes exotiques envahissantes à Mayotte

La détection précoce s'applique que les nouvelles espèces apparaissant dans les milieux naturels ou semi-naturels mais aussi sur les espèces déjà connues apparaissant dans de nouveaux sites.

Date de l'observation :

Observateurs (nom + affiliation) :

Contact (mail et/ou téléphone) :

Rédacteurs de la fiche (nom + affiliation) :

Type de détection :

Nouvelle espèce détecté (espèce inconnue sur site) Nouveau foyer d'invasion (espèce déjà connu sur site)

Priorité d'action : Faible (lutte non prioritaire) Moyenne (lutte prioritaire) Forte (lutte immédiate)

Description de l'espèce observée (nom de l'espèce si connue) :

Nombre d'individu :

1 à 10 11 à 100 101 à 1000 > 1000 *Nombre exact si possible :*

Surface envahie :

1 à 10 m² 11 à 100 m² 101 à 1000 m² > 1000 m²

Surface estimée si possible :

Recouvrement : <5% <25% <50% <75% > 75%

Maturité des individus : Plantule Juvéniles Adultes

Phénologie : Végétatif Floraison Fructification

Localisation GPS : X : Y : (système géodésique :))

Commune / lieu-dit :

Précisions de localisation (description du lieu d'observation, du type d'habitat ou du type de milieu) :

Commentaires :

Envoyer cette fiche avec photos ou échantillons (collecte si identification douteuse) par email au Conservatoire Botanique National de Mascarin (eee-mayotte@cbnm.org) ou par voie postale/en personne à cette adresse : **Conservatoire botanique national de Mascarin - 1 ruelle Chamodeau – RN 2 – Coconi - 97670 Ouangani**